



## Communiqué de presse

7 septembre 2021

### **L'Association des communes de la Veveyse met en consultation la première étape de son plan directeur régional**

Avec la révision de la LAT et du plan directeur cantonal, l'échelle régionale devient un maillon incontournable pour planifier le développement territorial sur le long terme. L'Association des communes de la Veveyse a saisi cette opportunité pour maîtriser son développement et lancé les premières réflexions pour la réalisation de son plan directeur régional fin 2019. Elle met à présent en consultation le programme d'aménagement régional, constituant le volet stratégique du plan directeur régional.

Pour développer une vision fédératrice de la Veveyse de demain, l'accent a d'emblée été mis sur la participation des actrices et acteurs de la région. Un premier atelier, ouvert à un large public (représentants des communes, des milieux économiques, associatifs et culturels ou encore élèves du CO), complété d'un second atelier (autorités communales et experts régionaux) et de groupes techniques, ont successivement été mis en place pour préciser les grandes options de développement régional pour les 10 à 15 ans.

Le plan directeur régional se veut un outil au service des personnes vivant, travaillant, visitant ou se déplaçant en Veveyse. 20 stratégies sont définies par le programme d'aménagement régional, en vue de développer un cadre de vie dynamique et attractif pour ces quatre groupes d'usagers. Un trèfle à quatre feuilles symbolise ainsi le projet. Plusieurs stratégies visent à offrir les conditions aux habitants pour un développement harmonieux des villes et villages, en veillant notamment au renouvellement de la population (offre en services de proximité, équipements régionaux, etc.). En matière de développement économique, l'accent est porté sur le maintien des petites entreprises et le développement de conditions cadre pour garantir le dynamisme de l'économie régionale. Les stratégies de développement touristique sont axées sur la consolidation de l'offre à deux niveaux : renforcer le pôle touristique Les Paccots-Rathvel et mettre en réseau les petites perles locales composant l'offre touristique de la région. Finalement, plusieurs stratégies proposent des améliorations ciblées du réseau de transports en commun, pour encourager un rabattement vers ce mode de déplacement. En tant que levier d'action central pour la réalisation des stratégies, la mobilité représente d'ailleurs une thématique transversale du plan directeur régional. Autre thématique transversale, la durabilité nourrit l'ensemble des réflexions stratégiques, pour que les générations actuelles et futures bénéficient des effets du plan directeur régional.





Les stratégies retenues reflètent les résultats de la démarche participative et intègrent également les nouvelles exigences cantonales et fédérales (gestion des zones d'activités, ajustement du périmètre des zones à bâtir). Pour mener à bien l'élaboration du plan directeur régional, l'Association des communes de la Veveyse a nommé un comité de pilotage (COPIL) et plusieurs groupes de travail thématiques. Sur le plan technique, elle est appuyée par une équipe de projet composée des bureaux Archam et Partenaires SA, Citec, Geosud SA, motiv-ch et la HEG-Arc. La consultation débute le 10 septembre 2021 et s'étend sur trois mois pour les autorités communales et les services de l'Etat. Le dossier du PAR peut être consulté dans les administrations communales de la Veveyse, à la Préfecture de la Veveyse ainsi que sur le site web de l'Association des communes de la Veveyse : [www.acv-fr.ch](http://www.acv-fr.ch).

**Contact** : Savio Michellod, président du COPIL du PDR de la Veveyse, +41 79 793 48 65, [pdrc@acv-fr.ch](mailto:pdrc@acv-fr.ch)

# Schéma directeur du programme d'aménagement régional

## Légende




### Habitants

-  **Densification des centralités**  
Les centralités disposant d'une très bonne desserte en TC répondent aux critères du PDCant pour la densification. Ces sites sont particulièrement importants à l'échelle régionale pour accueillir la croissance attendue.
-  **Valorisation des volumes existants et encouragement de la mixité**  
Hors de ces centralités à densifier, le renouvellement de la population doit être encouragé dans les villages ne répondant pas aux critères de densification et avec des possibilités d'extension limitées, en proposant des mesures pour garantir un cadre de vie de qualité.
-  **Site potentiel pour quartier modèle**  
Les projets ferroviaires et réserves en zone à bâtir très bien desservies par les TC offrent une opportunité rare pour créer de nouveaux quartiers centraux. La taille des secteurs permet d'envisager la réalisation de quartiers durables.
-  **Site potentiel pour équipement régional**  
Les nouveaux équipements publics répondant aux besoins régionaux doivent être facilement accessibles et bien intégrés aux localités. Les sites particulièrement intéressants selon ces critères sont mis en évidence ci-contre.





### Actifs

-  **Renforcement des zones d'activités locales**  
Pour maintenir les entreprises existantes et assurer la vitalité des villages, les zones d'activités locales selon la typologie du PDCant qui répondent aux besoins de l'économie doivent être renforcées.
-  **Développement des zones d'activités cantonale et régionales**  
Le PDCant fixe les critères pour les zones régionales et définit les zones cantonales. Pour une répartition équilibrée et compte tenu des faibles possibilités d'extension, trois zones régionales sont désignées, deux en Haute-Veveyse et une Basse-Veveyse.
-  **Connexion aux centres des localités**  
Pour diminuer les nuisances liées à la voiture, les zones cantonale et régionales doivent être facilement accessibles depuis les centres, en particulier en mobilité douce mais également en TC.

### Excursionnistes

-  **Zone touristique Les Paccots - Rathvel**  
La zone touristique formée par les stations des Paccots et de Rathvel, de leurs domaines skiabiles et de la densité d'itinéraires doit être appréhendée comme une seule entité. Elle est le pôle de l'offre touristique régionale, composée en « collier de perles ».
-  **Maîtrise des flux par le stationnement**  
Le stationnement aux Paccots - Rathvel est à concevoir en tant qu'outil pour gérer les flux de visiteurs et capter les retombées économiques liées au tourisme.
-  **Mise en réseau de l'offre touristique**  
Pour l'efficacité du système touristique, il convient de valoriser les « perles » touristiques de la Veveyse (itinéraires, restaurants et hôtels, etc.) et d'assurer leur connexion au pôle touristique.

### Usagers des TC

-  **Lignes de TC actuelles**
-  **Renforcement des connexions entre les pôles d'attractivité**  
L'amélioration de l'attractivité du réseau de TC actuel passe par des propositions pour compléter les liaisons entre les différents pôles identifiés par le PDR (centres de localités, zones d'activités, équipements, etc.).
-  **Amélioration des connexions vers les régions voisines**  
Pour diminuer la dépendance à la voiture, il implique de proposer des liaisons en TC attractives vers les régions voisines auxquelles la Veveyse est étroitement liée pour des raisons touristiques et économiques.
-  **Développement des interfaces de mobilité combinée**  
En complément à un réseau dense et efficace, l'amélioration des interfaces de transports et de leurs services, sur la base du plan sectoriel cantonal et de potentiels nouveaux besoins, vise à encourager le rabattement vers les TC.

